



Paris, le 13 juillet 2011

Communiqué

Charlotte BRUN, Secrétaire nationale aux personnes âgées, handicap et dépendance

Annonces sur la perte d'autonomie : encore un report

L'Elysée vient d'annoncer qu'il faudrait patienter jusqu'à la rentrée pour connaître les mesures prévues pour les personnes âgées en perte d'autonomie, alors que les arbitrages devaient être rendus la semaine prochaine.

Après un quinquennat déjà perdu pour le grand âge, passé à reporter de six mois en six mois la création d'un cinquième risque promise par le candidat Sarkozy en 2007, après le « grand chantier » de la dépendance lancé en février dernier, après les quatre rapports remis en juin à la ministre Roselyne Bachelot, l'attente était pourtant énorme. Comme à son habitude, le gouvernement a beaucoup parlé mais peu fait.

Le verbe ne vaut pas action ! En réalité, la situation s'est considérablement aggravée depuis dix ans. Les personnes et leurs familles sont confrontées à des « reste à payer » après APA écrasants et à une offre insuffisante en matière d'aide à domicile. Trop souvent, leurs choix ne sont pas respectés. Les finances des conseils généraux sont écrasées par le désengagement de l'Etat.

Une réforme équivalente au grand progrès qu'avait représenté la création de l'APA par la gauche en 2001 est donc absolument nécessaire.

Le Parti socialiste a rendu publiques hier 12 juillet ses propositions pour une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie. Il s'engage, dans le cadre du Projet 2012, à construire un **service public universel et personnalisé de l'autonomie** répondant aux besoins de tous et adapté à la situation de chacun. Ce dispositif plus lisible et égalitaire, articulé autour de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, dans le cadre de la Sécurité sociale, sera fondé sur une fiscalité progressive. Le financement paritaire de l'APA entre l'Etat et les conseils généraux sera assuré. Nous nous appuierons sur l'expertise de ces derniers en matière d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Il ne s'agit pas seulement pour nous de poser une équation financière, mais d'assurer l'inclusion de tous dans la cité en repensant les politiques de logement, d'aménagement du territoire, de transport, de santé et les services publics à l'aune de ce nouvel enjeu qu'est l'avancée en âge.